

Fin de la colonie des vacances des lauréats au BEPC 2014

DES RECOMPENSES AUX MEILLEURES MOYENNES

UN PARFUM DE JOURNÉE P. 4

INTERNATIONALE DE LA FEMME AFRICAINE



TR TOGOREVUE

TR 158 du 18 Août 2014



Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Le pari d'une actualité qui réveille



Malgré l'absence du Virus Ebola au Togo P3

LE CAMEROUN A EMPECHE HIER LE DEBARQUEMENT DES PASSAGERS DE ASKY EN PROVENANCE DE LOME

15ème anniversaire de la CPP P2 BILAN ET PERSPECTIVES



LES GRANDES ERREURS DE L'OPPOSITION TOGOLAISE

- Réduction du chômage et du sous-emploi
LES PREMIERS RESULTATS D'UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE P3
- «Nuit des entrepreneurs»
LES «TROPHEES WIN» DECERNES AUX MEILLEURS PORTEURS DE PROJETS D'ENTREPRISES PAR L'ANPGF P6
- L'UNREC ET LE CDP SENSIBILISENT LES ETUDIANTS SUR LES DANGERS DES ARMES CHIMIQUES P6

Philippe ATAKPA du PSR se démarque intelligemment du CST
«CANDIDATURE NE VEUT PAS DIRE VICTOIRE» P3

15ème anniversaire de la CPP BILAN ET PERSPECTIVES

Des multiples erreurs de l'opposition togolaise, le cap est mis sur la formation de la jeunesse à l'amour de la patrie



La Convergence Patriotique Panafricaine (CPP) a fêté ses 15 ans d'existence le 15 août dernier. C'était l'occasion pour les premiers responsables du parti du coq de dresser le bilan des quinze (15) années de lutte et de se projeter dans la construction d'un Etat démocratique au Togo.

Lors de la conférence de presse animée à cette occasion, le Président de la CPP, Francis EKON a dressé un bilan mitigé de son parti dont l'histoire et les actions sont intimement liées au microcosme politique togolais. « Les échecs de l'opposition togolaise sont ceux de la CPP », a souligné M. EKON qui estime que son parti est pendant longtemps, et ce jusqu'aujourd'hui, resté incompris à cause de sa vision avant-gardiste.

Parmi ces échecs liés à un défaut criard de lecture du fait politique par l'opposition togolaise, la Convergence Patriotique Panafricaine relève les dénonciations par l'opposition togolaise des trois (3) principaux accords qui auraient pu faire entrer le Togo dans une transition politique, à savoir l'Accord Cadre de Lomé conclu sous la houlette de Edem KODJO (1999), 1er président de la CPP, le Dialogue inter togolais (2004) et l'Accord Politique Global (APG) conclu en 2006 avec son cortège de dialogues. Pour le président Francis EKON, c'est l'intransigeance de la classe politique de l'opposition, au moment où la Convergence Patriotique Panafricaine prônait le dialogue, qui l'a poussée à refuser la primature qui lui revenait de droit suite à l'Accord Cadre de Lomé.



Ensuite, cette classe politique a boycotté les législatives de 2002. Les suites de ce boycott, c'est la révision de la constitution de 92 dont les dispositions sont encore discutées à ce jour. Là encore, toujours selon le président de la CPP, l'opposition n'a pas su tirer les leçons nécessaires en érigeant l'exclusion et le populisme en mode de fonctionnement. C'est d'ailleurs parce que la CPP refuse de verser dans ces pratiques qu'elle a été sanctionnée par les élections. « Les élections législatives de 2007 et 2013 n'ont pas certifié nos attentes ; mais ce n'est que partie remise », a reconnu Francis EKON.

Pour pallier, la CPP s'investit de plus en plus dans la formation des jeunes pour doter le Togo de citoyens capables de discernement et d'opérer des choix

judicieux. A travers ce programme, la CPP entend ainsi contribuer à la construction d'un Etat de démocratie au Togo. « Nous devons donc rester certains et convaincus des lendemains meilleurs de notre parti, surtout que la population devient de jour en jour mature et attentive à notre discours », a déclaré M. EKON.

Mais la CPP n'a pas eu que des échecs en quinze (15) ans de présence sur la scène politique togolaise. A la primature, la CPP a mis en route une politique de réconciliation nationale qui s'est soldée par le retour de presque tous les réfugiés au Togo. La CPP a aussi contribué à la mise en place d'une commission de relecture de l'histoire du Togo qui a abouti à la réhabilitation des anciens chefs d'Etats et anciens présidents de l'Assemblée

Nationale et à la réhabilitation de la fête du 27 avril. En plus du fait que la CPP a présidé le CPDC (Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation) dont les conclusions constituent aujourd'hui les meilleures propositions de loi en vue des réformes, la Convergence Patriotique Panafricaine est l'initiatrice des concepts tels que « le vivre ensemble » qui est aujourd'hui repris par toutes les officines politiques au Togo.

Fidèle à sa ligne politique qui est l'amour de la patrie, la CPP salue les efforts du gouvernement à travers les réformes telles que le Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (GUCE) et l'Office Togolais des Recettes (OTR). Toutefois, elle exhorte le gouvernement à améliorer le fonctionnement des institutions de la République et le fonctionnement des sociétés d'Etats et à commander des audits et évaluer le personnel de ces sociétés.

La Convergence Patriotique Panafricaine est née le 15 août 1999 de l'union de quatre (4) partis d'opposition. Il s'agit de l'UTD, PAD, PDU et UDS avec à sa tête le Premier Ministre Edem KODJO. Depuis le 3 décembre 2011 la CPP est dirigée par Francis EKON.

Pablo ZOUBE

LES GRANDES ERREURS DE L'OPPOSITION TOGOLAISE

« Au Togo, la démocratie est en marche et l'opposition en recul. » Le changement a changé de camps au point où les démocrates de la première heure sont aujourd'hui les pourfendeurs de l'idéal démocratique qu'ils disaient défendre. Vingt quatre ans après le démarrage du processus démocratique, cette assertion d'un diplomate africain en fin de séjour dans notre pays, est vraie. Même si les togolais peuvent désormais parler d'une effective démocratisation en cœur depuis les législatives d'Octobre 2007, la route et les méthodes empruntées pour y parvenir finalement sont contestables et regrettables. De la présidentielle de juillet 1993 à aux dernières législatives de juillet 2013, plusieurs événements, des facteurs, des acteurs nationaux et internationaux ont contribué positivement ou négativement à marquer ce difficile acheminement.

Mais accrochons plutôt à la dernière sortie de la CPP et revenons sur ces grandes erreurs, les plus connues, les plus banales et les moins visibles ou du moins celles dont on ne parle pas assez. D'une conférence nationale mal ficelée et déviée de son objectif jusqu'au récent rejet du projet de réformes constitutionnelles par l'Assemblée nationale, l'opposition togolaise a commis des erreurs impardonnables en politiques, des erreurs fatales dont

s'est vite saisi l'adversaire d'en face pour se renforcer, se légitimer pour finalement renvoyer aux calendres grecques le rêve de l'opposition de faire l'alternance.

Une Conférence Nationale Souveraine à la place d'un Forum National de Dialogue

C'est la première faute politique de l'opposition à l'égard de l'adversaire du FPT, parti au pouvoir d'alors, poussé par l'environnement international et la France à ouvrir le pays à la démocratie. Malheureusement alors que ce parti signalait un accord pour un Forum National de Dialogue devant déboucher sur une transition consensuelle, l'opposition et son aile dure de l'époque incarnée par Léopold GNININVI déclare la souveraineté de la Conférence contre toute logique juridique, les délégués à ces assises n'étant pas des élus du peuple. Les dérives se poursuivront avec l'exclusion politique et ethnique et les fissures dans ses propres rangs. L'opposition gère mal la transition et facilite le retour du Président Eyadéma.

Le boycott la Présidentielle de 1993

L'analyse des événements des années

1990 met en lumière aujourd'hui les faiblesses et les limites de l'opposition togolaise : Sans message clair, sans vision, sans stratégie unitaire, l'opposition a navigué à vue jusqu'à ce jour et il n'est pas étonnant qu'elle soit aujourd'hui dans l'impasse. Le grand résultat obtenu avant 1993 était la Constitution de 1992.

En 1993, alors que partiellement l'opposition avait fait son unité autour de la candidature de Monsieur Edem KODJO à la présidentielle, un mot d'ordre de boycott fut lancé à la dernière minute.

Face à Adani Ifè et à Jacques AMOUZOU, le candidat du FPT élu. Les protestations ne changeront rien.

Mauvaise gestion de la Victoire du CAR et du UTD aux Législatives de 1994

Aux législatives de 1994 ; malgré un autre mot d'ordre de boycott lancé par l'opposition dite radicale, cinq partis à savoir le CAR, l'UTD, le PAD, le PDU et l'ADDI vont aux élections et obtiennent plus de 60% des suffrages ; si certain de nos militants n'avaient pas été appelés de rester à la maison au lieu d'aller voter, vous pouvez imaginer ce que seront les résultats. Une gestion calamiteuse de cette victoire par Edem Kodjo et Me Agboyibo participera à creuser davantage les divisions au sein de cette opposition, des graines de division qui perdurent jusqu'aujourd'hui.

Le refus de prendre la Primature et le boycott de législatives anticipées d'Octobre 2002

Après l'élection présidentielle de juin 1998, reconnu non crédible par les partenaires du Togo, la vie politique du pays a été bloquée. Et dans la recherche des solutions, l'Union Européenne est sollicitée. Les facilitateurs Bernard STAS, Bernard de la France, l'autrichien Georges REISCH, l'allemand Von Stülpnagel, et le sénégalais Moustapha NIASSE pour le compte de la Francophonie débarquèrent au TOGO dans le cadre du dialogue inter togolais qui a abouti à

l'accord cadre de Lomé signé en juillet 1999. Après avoir écarté d'un revers de main, la proposition à elle, faite de prendre la primature pendant un an, l'opposition avait accepté en accord avec la sensibilité présidentielle un avant projet de code électoral à soumettre à l'Assemblée Nationale pour « être adopté en l'état ». Tout le monde avait accepté que les élections aient lieu au bout de 12 mois, mais cette portion de phrase « adopté en l'état » a suscité plus de 20 mois de polémique. A la fin, l'Assemblée monocolore du RPT a apporté unilatéralement quelques modifications à l'avant projet, en particulier dans le cadre des prises de décision dans la CENI et dans les CELI. Le tollé fut général et la conséquence est l'appel au boycott des élections législatives anticipées du 27 octobre 2002. Malgré l'opposition et le refus de certains partis comme la CPP de s'associer à cette décision, l'opposition boycotte.

Le 27 octobre 2002, les élections législatives eurent lieu et amenèrent au parlement une Assemblée monocolore. La loi fondamentale fut « toilettée », l'article 59 de la Constitution sera révisé, la limitation du mandat présidentiel supprimé et le TOGO sera doté d'un régime présidentiel pur et dur.

Eu égard à ce qui précède, les facilitateurs de l'Union Européenne n'ont pas manqué de manifester leur amertume vis-à-vis de la classe politique, notamment de l'opposition togolaise arguant que les modifications intervenues ne sont pas de nature à empêcher la participation aux élections législatives anticipées.

La Dénonciation des Conclusions de l'APG et le boycott des travaux du CPDC

De crise en crise et bien plus tard, l'UE fait signer les 22 engagements qui permettront d'élaboration de l'Accord Politique Global (APG) qui sera signé, au Burkina Faso, le 20 Août 2006 pour faciliter le déblocage de la situation politique du pays. Malgré cette signature, un parti important l'UFC d'alors, refuse de participer au Gouvernement d'Union Nationale. Mieux ce même parti et un autre, le

CAR, boycott les travaux du CPDC qui est une émanation de l'APG. A partir de ce moment certains observateurs ont établi que l'APG était dénoncé par l'opposition et que le pouvoir n'était plus obligé de respecter ses engagements. D'autres iront loin pour dire que l'APG est mort à partir de ce moment.

Dernière erreur : Considérer l'Assemblée Nationale issue des législatives de 2014 comme une Chambre d'Enregistrement

Se fondant sur un Accord Politique Global qu'elle a elle-même vidé de toute sa substance et dans une méconnaissance volontaire des avancées démocratiques avec les diverses élections qui depuis 2007 ont permis d'avoir des institutions démocratiques, une partie de l'opposition continue par considérer l'Assemblée Nationale comme une chambre d'enregistrement et le Président de la République comme un simple partenaire politique. C'est ainsi que certains refuseront l'idée première du Chef de l'Etat d'envoyer les propositions de réforme à l'Assemblée nationale « Le peuple togolais a aujourd'hui l'avantage de disposer d'une assemblée nationale où les principaux courants politiques sont représentés. Elle offre ainsi le cadre le plus indiqué pour débattre utilement des réformes envisagées, conformément à l'Accord Politique Global. » avait indiqué le Président de la République. Au lieu de cela, une partie de l'opposition avait opté pour des discussions infructueuses dans un cadre que l'on voulait placer au dessus des institutions régulières et issues d'élections transparentes.

Une somme d'erreurs basées sur des méthodes révélatrices du fait que l'opposition n'a pas de vision et fait du pilotage à vue. Ne s'inspirant jamais de ses erreurs du passé, elle végète dans son état d'opposition et voit chaque jour ses chances de provoquer l'alternance s'éloigner.

Germain POULI

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Germain POULI
COMITÉ DE RÉDACTION
Didier ASSOGBA
Patrick NIMA
Pégy
Paul KATASSOLI
SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ
Aïssata TOURE
SECRETARIAT
Carole AGHEY
Rose NYUIADZI
INFOGRAPHIE
AHIALE Raphaël
CARICATURE

DODZI
DISTRIBUTION ET ABONNEMENT
Tel: 22 36 18 56
ADRESSE
585, Avenue du Grand Séminaire
Hédzranwoé face Ets VINS
D'ITALIE
Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56
90 02 76 54
E-mail : togoreveil@togoreveil.info
TIRAGE
4000 Exemplaires
IMPRIMERIE
La Colombe

Malgré l'absence du Virus Ebola au Togo LE CAMEROUN A EMPECHE HIER LE DEBARQUEMENT DES PASSAGERS DE ASKY EN PROVENANCE DE LOME



L'information est tombée, d'abord par le site d'informations camerounais cameroon-info.net, qui annonçait que la police camerounaise, en application d'une décision du gouvernement de ce pays, a empêché depuis hier matin le débarquement à l'aéroport International de Douala, des passagers d'un vol de la compagnie Asky en provenance de Lomé. Elle n'a pas autorisé non plus l'embarquement des passagers qui devaient se rendre à N'djaména. Arrivés aux alentours de 6 heures sur le tarmac de l'aéroport camerounais, les passagers étaient encore dans l'appareil jusqu'à 12 heures. Les autorités policières justifient leur interdiction par une décision du Cameroun interdisant les vols en provenance des pays touchés par le virus Ebola. Au poste de police de l'aéroport on argue que bien qu'il n'y ait aucun cas de malade du virus signalé au Togo, la libre

circulation des personnes qui prévaut dans la région de l'Afrique de l'Ouest peut permettre à un ressortissant d'un des pays touchés d'aller prendre un vol à Lomé. Le Cameroun soupçonne ASKY d'avoir transité par Lagos, au Nigeria, pour prendre des passagers. Le Nigeria, avec plus d'une dizaine de cas de virus Ebola, figure désormais sur la liste des pays atteints comme la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone. Avant que nous ne nous mettions sous presse, nos investigations au siège d'Asky ici à Lomé pour savoir si finalement les passagers ont été autorisés à descendre, n'ont pas beaucoup progressé. « Jusqu'à 16 heures, selon nos collègues de Douala, les passagers n'étaient pas autorisés à descendre ou à embarquer. Mais les tractations sont en cours » nous a-t-on précisé du côté de Lomé. Pourtant jeudi dernier, l'Organisation Mondiale de la santé

(OMS) a rappelé dans un message sur son compte Twitter, que : « Le risque pour quelqu'un d'être infecté par Ebola en montant dans un avion est faible. Habituellement quand une personne est malade d'Ebola, elle est si mal qu'elle ne peut pas voyager. ». L'Organisation onusienne « ne recommande pas d'appliquer des restrictions aux voyages et au commerce, sauf en ce qui concerne les cas confirmés ou suspects de maladie à virus Ebola, ou les personnes ayant été en contact avec des malades. »

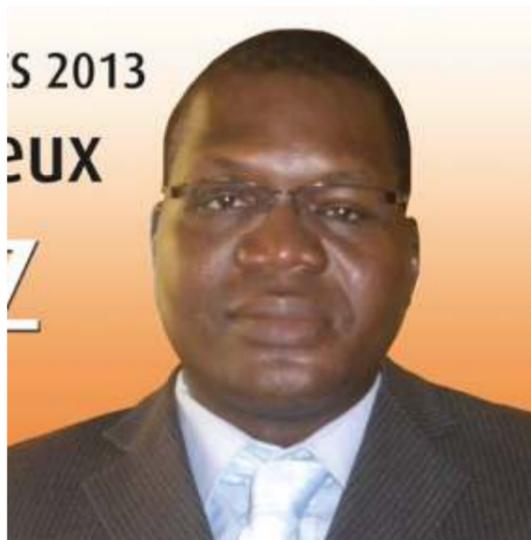
Cette situation n'est pas sans rappeler que le 20 juillet dernier, un malade suspect en provenance de la Sierra Leone et ayant transité par l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma à Lomé, était décédé à Lagos, au Nigeria, le 25 juillet 2014. Ce qui avait amené les autorités sanitaires togolaises à prendre des mesures techniques de suivi rapproché et quotidien des passagers arrivés à Lomé par le même vol pour parer à toute éventualité. L'Etat togolais avait immédiatement réactivé ses différentes sous cellules de crise pour faire face à d'éventuelles situations et intensifié les actions de sensibilisation face au mal.

Germain POULI

Réformes constitutionnelles et candidature du Président Faure GNASSINGBE Philippe ATAKPA du PSR se démarque intelligemment du CST « CANDIDATURE NE VEUT PAS DIRE VICTOIRE »

Mieux que le courage politique, nous parlerons surtout de réalisme et de pragmatisme politiques pour qualifier la récente sortie médiatique (sur l'une des radios de la capitale) de Philippe Matitoma ATAKPA, Secrétaire National chargé d'Administration du PSR (Pacte Socialiste pour le Renouveau). Se démarquant du Collectif « Sauvons le Togo » de son parti est membre, ce collaborateur immédiat de Me ABI Tchessa, a pris sur lui de ramener intelligemment, à la raison la plupart de ses camarades du CST qui confondent volontairement ou pas la réforme sur la limitation du mandat présidentielle à une opération pour éliminer de la compétition électorale un concurrent gênant ou un redoutable adversaire. Interrogé sur l'éventuelle candidature du Président Faure GNASSINGBE à la prochaine Présidentielle de 2015, le candidat malheureux du CST dans la circonscription électorale de Sotouboua aux dernières, a tenu à préciser qu'il se prononçait à titre personnel, détaché de la discipline du parti et du CST, et loin des égarements politique de ses amis. « Si il y a un point où ma position tranche avec celle de certains autres responsables politiques de l'opposition togolaise, c'est que nous disons que les réformes sont plus importantes que la possible candidature de Faure Gnassingbé en 2015, pour la simple raison que nous savons qu'il se présentera, et que rien ne pourra l'empêcher de le faire, qu'un argument juridique qui n'existe pas en l'état actuel. Si le prix à payer pour avoir une constitution qui consacre la limitation de mandat et les deux tours à l'élection est la candidature de Faure en 2015, payons-le et organisons-nous pour le battre. Candidature ne veut pas dire victoire. » déclare Philippe Matitoma ATAKPA, Secrétaire National chargé d'Administration du PSR (Pacte Socialiste pour le Renouveau) sur les ondes de Radio Zéphyr.

La prise à son compte personnel de cette déclaration qui reflète la réalité ne cache que difficilement l'agacement face aux tentatives perpétuelles de mensonge et le besoin d'une frange, jusqu'ici silencieuse de l'opposition, de dire la vérité au peuple et d'exorciser le mal, malheureusement toujours bien entretenu dans les rangs du catégorie d'hommes politiques en perte de



vitesse et de crédibilité face à un adversaire de plus en plus conquérant des masses populaires togolaises. Sur cette question de candidature du Président sortant, au cas où la limitation mandat présidentiel devenait une réalité constitutionnelle au Togo, les experts et de grands juristes de renom se sont suffisamment prononcés pour que l'opposition cesse de rêver pour s'organiser pour espérer battre dans les urnes leur adversaire Faure GNASSINGBE au cas ; celui-ci venait à être investi par UNIR, son parti, à l'issue d'un congrès.

La sortie de M. ATAKPA Philippe prouve à suffisance que les murs se lézardent au sein des radicaux et que des élans de réalisme politique voient jours dans les rangs du CST. Reste à savoir si ce pragmatisme sera aussi contagieux pour atteindre la totalité des leaders de ce collectifs qui continuent toujours la masturbation sur une possibilité d'écarter encore le Président Faure GNASSINGBE de la prochaine présidentielle et ce malgré le rejet du projet de réforme constitutionnelle par les députés togolais.

Germain POULI

Réduction du chômage et du sous-emploi LES PREMIERS RESULTATS D'UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE



La lutte contre le chômage et le sous-emploi initiée par le gouvernement togolais depuis 2008 commence par porter des fruits. Grâce aux multiples actions entreprises notamment le Programme pour l'Emploi des Jeunes (PEJ) sur la période 2013-2017, le taux de chômage est en nette baisse et les jeunes sont de plus en plus attirés par l'initiative privée. L'objectif que vise le gouvernement à travers un tel programme est d'offrir 200 mille emplois à la jeunesse avec une mobilisation d'environ 156 milliards de francs CFA. L'exécution des composantes de ce programme démarré depuis 2011 produit déjà son effet.

Et que dire du Programme de Volontariat National ? Ce programme qui a pour objectif de permettre à la jeunesse d'acquérir de l'expérience professionnelle tout en rendant service au Pays est initié en faveur des jeunes diplômés et demandeurs d'emploi. A ce jour, le PROVONAT a déjà enrôlé 45000 jeunes et 1300 parmi eux ont déjà gagné un emploi stable. Des réflexions sont aussi en cours pour initier le PROVONAT-DS qui va s'intéresser aux jeunes déscolarisés et semis-scolarisés.

Le programme d'Appui à l'Insertion et au Développement de l'Embauche (AIDE) piloté par l'ANPE a aussi permis à plus de 2500 jeunes de faire l'expérience des entreprises privées afin d'enrichir leur curricula. Le gouvernement a aussi initié le Programme d'entrepreneuriat et d'auto-emploi des jeunes pour susciter chez ces derniers l'envie de se lancer dans l'entrepreneuriat afin de devenir leur propre entreprise et offrir ainsi des opportunités d'emploi aux autres jeunes. Le Fonds d'Aide aux Initiatives Economiques est aussi mis en place pour faciliter l'accès au financement des jeunes. Le Fonds National de la Finance Inclusive est aussi l'une des perches que les jeunes peuvent saisir pour démarrer leurs activités entrepreneuriales. L'artisanat occupe une place assez importante au Togo et le gouvernement a pris des initiatives pour permettre aux jeunes artisans de développer leurs activités. A travers le Projet d'Appui à l'Insertion Professionnelle des Jeunes Artisans, les jeunes en fin d'apprentissage reçoivent une formation en entrepreneuriat et un accompagnement en matériel et du micro crédit pour l'ouverture de leur atelier. Dans le domaine agricole, les différents programmes du PNIASA enrôlent également un nombre important de jeunes. Tous ces programmes ont contribué et continuent de résoudre le problème de chômage et de sous-emploi au Togo tout en contribuant au développement du pays. Pour le Directeur National de l'Emploi des Jeunes M. Anala Telata, au-delà du bonheur que ressentent les jeunes en s'investissant dans ces programmes, les communautés bénéficient aussi de leur prestation.

Londou KAWANA



Colonie des vacances aux parfums de la Journée Internationale de la femme africaine UNE CONFERENCE EDUCATIONNELLE SUR LES FILIERES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES ORGANISEE PAR LES MINISTERES DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA JEUNESSE



La cinquième (5) édition des colonies de vacances qui regroupent les meilleurs élèves à l'examen du BEPC (Brevet d'Etudes du Premier Cycle) est entrée dans l'histoire depuis hier 17 août. En marge de cette colonie des vacances 2014, le Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation et le Ministère en charge de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes ont conjointement organisé, le 17 août 2014, une conférence éducationnelle sur les filières scientifiques et technologiques. Cette conférence qui vise à encourager les jeunes lauréates à embrasser les séries scientifiques

s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale de la Femme sous le thème « Les femmes et les filles dans les sciences et la technologie pour l'émergence de l'Afrique ». Elle a réuni, autour des 322 lauréats, Mme la Ministre Dédé Ahouefa EKOUE ainsi qu'un panel de personnalités féminines qui se sont illustrées dans les domaines scientifiques et technologiques. On notait la présence de Mme Da COSTA Yawoa, Maîtres de Conférences et enseignante de Géologie à l'Université de Lomé (UL), Mme ATTOHMENSAH Akossiwa, Maître de Conférences en Biotechnologie et

physiologie végétale, Mme FOLLY-GBETOULA Dédé, Présidente de l'Association Togolaise pour la Promotion des Mathématiques au Secondaire (ATPMS), organisatrice des concours Miss Mathématiques et Olympiades Togolaise de Mathématiques, Mme Rose d'ALMEIDA AKUTSE, fonctionnaire international à l'OCDE, Mme DJESSBO Amiratou, Ingénieur Génie Civil, Chef service des Etudes de prix et méthodes à CECO Group (CECO Immo), Mmes AGOUNKE Jeannine (Diplômée de l'Institut National des Statistiques Appliquées de Rabat au Maroc), AGADA Pylo Grâce (Professeur de SVT au Secondaire),

VESSIKPO Akou (Professeur de Génie Mécanique au Lycée Technique d'Adidogomé) et de M. WOAMENO Komla, Ingénieur Informaticien. Pour Mme la Ministre de l'Action Sociale, il s'agit, à travers la composition d'un panel aussi riche et élargi, de donner des exemples, des modèles et des références aux lauréates pour s'identifier en vue du choix de leur filière et de leur carrière futures. « L'objectif de cette conférence a été de motiver les jeunes filles à

s'intéresser plus aux mathématiques et à motiver plus d'élèves à s'intéresser aux filières à dominance mathématique. Donc nous les avons motivé dans le cadre du thème de la journée internationale de la femme africaine à savoir "Le rôle de la femme et des filles dans l'éducation, la science, et la technologie en vue d'une renaissance africaine" », a expliqué Mme FOLLY-GBETOULA Dédé, Présidente de l'ATPMS

Au menu de cette conférence éducationnelle, les modalités d'orientation, les difficultés et les astuces pour réussir les mathématiques et les séries scientifiques et technologiques, les débouchés des filières scientifiques et technologiques etc. Le panel a ensuite répondu aux questions des lauréats qui ont montré un intérêt particulier à cette séance.

Sen est suivi une série de questions réponses qui a permis de récompenser les lauréats qui se sont distingués. Madame la Ministre Dédé EKOUE a tenu également à récompenser les 10 premiers élèves au BEPC 2014, ainsi que les 10 filles et les 10 garçons les mieux classés avec des kits composés de sacs, de dictionnaires, de cahiers, d'ensembles géométriques et autres.

Paul KATASSOLI

Fin de la colonie des vacances des meilleurs élèves au BEPC 2014 sur une note de satisfaction UNE DELEGATION MINISTERIELLE CONDUITE PAR LA MINISTRE VICTOIRE DOGBE VISITE LES ESTIVANTS



Débuté le 8 août 2014, la 5e édition du programme « Vacances Utiles et Citoyennes (VUC) » a pris fin le 17 août. Après plus d'une semaine de séjour à Kpalimé, les 322 meilleurs lauréats du BEPC retournent dans leurs villes de provenance avec plein de souvenirs inoubliables et un engagement à cultiver davantage l'excellence. La fin de la colonie a été marquée par la visite de Mme Victoire TOMEGA-H DOGBE, Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse, et de l'emploi des Jeunes en compagnie de sa collègue Dédé EKOUE de l'Action Sociale et celui de l'Agriculture et de la Pêche, Ouro-Koura AGADAZI.

Initié depuis 2010 par le ministère en charge de la jeunesse en collaboration avec le ministère des Enseignements Primaires et Secondaires, celui de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et le

Ministère des Sports et Loisirs, le programme VUC a pour objectif d'encourager la culture de l'excellence en milieu scolaire et contribuer à l'intégration sociale et l'éducation à la citoyenneté de la jeunesse togolaise. Pour cette 5e édition, les estivants ont eu droit à des conférences et causeries éducatives sur les thématiques liées à la jeunesse dont la délinquance juvénile, les conséquences des grossesses précoces en milieu scolaire et la santé mentale. Ils ont également fait des excursions, du sport et des activités ludiques. Ils ont aussi profité de cette occasion pour s'initier aux petits métiers tels que la fabrication du savon liquide, l'origami, la décoration etc.

Dans son intervention, la ministre DOGBE a invité les élèves à toujours expérimenter la culture de l'excellence qui tient à cœur au Président de la République Faure GNASSINGBE. Elle a aussi exhorté les

enfants à être des vecteurs du message de paix et d'union dans leur établissement et avec leurs parents. Abordant dans le même sens, la ministre Dédé EKOUE a demandé aux enfants de cultiver l'amour de l'excellence avec leurs amis et de promouvoir l'égalité genre en encourageant les filles à briller. Pour le ministre AGADAZI, les enfants quel que soit leur lieu de provenance, ont réalisé que le Togo est unique. Il les a aussi encouragés à maintenir le cap tout en se soumettant à leurs parents. La porte-parole des estivants, Mlle Geneviève N'KAWULA a promis que tous les estivants de la 5e édition décrocheront le BAC2 en 3 ans avec des moyennes qu'il n'y a jamais eu au Togo.

A l'issue de cette visite, des kits scolaires ont été distribués aux lauréats. Mlle AWANYOH Dafi Marcelle, 1ère du Togo au BEPC avec une moyenne de 19,93 et chacun des meilleurs lauréats -11 au total- ayant obtenu une moyenne de 19 et plus ont eu droit à un ordinateur portable. Le programme VUC se poursuit au centre de vacances à l'espace Blue Zone à Lomé. Il est aussi prévu des journées éducatives et touristiques du 26 au 28 août 2014 à l'intention de près de 350 meilleurs lauréats au BAC1. Ces journées vont porter sur le thème « jeunesse et santé mentale » de la Journée Mondiale de la Jeunesse célébrée le 12 août dernier. Des réflexions seront également menées autour des sujets comme la citoyenneté, la démocratie et la culture entrepreneuriale.

Loundou KAWANA



Liste des onze (11) premiers lauréats au BEPC 2014

- 1er AWANYOH Dafi Marcelle 19,93 (Collège Littoral-Lacs)
- 2ème GNAGNO komi 19,64 (Collège Littoral-Lacs)
- 2ème ex N'KAWULA D'Torga Geneviève 19,64 (CEG Assomption-Tchaoudjo)
- 4ème AGBALI OU Akparou 19,57 (CEG Kandé Ville 1-Kéran)
- 5ème MEREZA Gnim 19,43 (CPL Le Savoir Kara-Kozah)
- 6ème AFOUTOU Komla Menssan 19,29 (Institut Gamaliel-Ogou)
- 6ème ex BABAKE Bide Estelle 19,29 (CEG Pya Akéi-Kozah)
- 8ème ALAZA Essodina 19,14 (Lycée Yadé Bohou-Kozah)
- 9ème AGBA Dolibe Jocelyne 19,07 (CEG Kara Tomdè-Kozah)
- 9ème ex IHUEZE UJAH Chim-Echezolam 19,07 (CPL Le Parisien Sotouboua)
- 11ème AGBEM ADON Codjo Juvénal 19,00 (Collège Protestant de Lomé-Golfe)



21 Nov.
8 Déc.
2014

12^{ème}
Foire
Internationale de
LOME

Foire de toutes les opportunités



COMMUNIQUE

Dans le cadre des préparatifs de la **12^{ème} Foire Internationale de Lomé** qui aura lieu **du 21 novembre au 8 décembre 2014**, la Direction du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé a le plaisir d'annoncer la tenue du Séminaire de formation qu'elle organise les **28 et 29 août 2014**. Cette formation destinée aux institutions, entreprises et artisans a pour objectif de permettre une optimisation de leur participation à une foire internationale.

Le séminaire abordera 3 modules intitulés :

Pourquoi participer à une Foire ?
Comment participer à une Foire ?
Le suivi après la Foire

Les entreprises et exposants désireux de prendre part à ce séminaire devront inscrire leurs participants avant le **vendredi 22 août 2014 à 17 heures 30 minutes**. Chaque entreprise peut déléguer plusieurs participants.

Les frais d'inscription s'élèvent à **10 000 F CFA** par personne donnant droit aux pauses-café et au support contenant les modules dispensés au cours dudit séminaire.

Pour plus d'informations, contactez le Secrétariat du CETEF-LOME.

Tél : (+228) 22 35 07 27/90 04 92 66 / 99 64 40 01 ;
email : judith@cetef.tg/ jude@cetef.tg

Les fiches d'inscription et de motivation du séminaire
sont disponibles sur notre site web :
www.cetef.tg

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME "TOGO 2000"

BP 10056 Lomé - Togo

Tél:(00228) 22 26 40 31 / 22 35 07 27 Fax:(00228) 22 26 17 54

Site web: www.cetef.tg E-mail: ceteflome@cetef.tg

« Nuit des entrepreneurs » LES « TROPHÉES WIN » DECERNES AUX MEILLEURS PORTEURS DE PROJETS D'ENTREPRISES PAR L'ANPGF



Pour promouvoir l'initiative et l'entreprenariat, l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (ANPGF) a organisé un concours dénommé « Trophées WIN » à l'intention des porteurs de projets d'entreprises au Togo. Les lauréats ont reçu leur trophée le 9 août dernier à l'Hôtel Sancta Maria de Lomé lors d'une soirée de Gala. C'était en présence de Mawussi Djossou SEMONDJI, ministre togolais de la Planification du Développement et de l'Aménagement du Territoire (Togo) et de son homologue Béninois Marcel De SOUZA, ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective. Au total quatre (4) porteurs de projets ont été primés dans les différentes catégories à savoir « WIN Emergence » qui récompense un promoteur dont le projet se trouve à l'étape de formalisation, le prix « WIN Développement » qui gratifie un jeune promoteur dont

l'entreprise est créée depuis moins de deux ans, le prix « WIN Entreprise » qui prime un jeune entrepreneur dont l'entreprise est créée depuis plus de deux ans et le prix Coup de cœur « WIN Femmes » qui récompense l'investissement et la motivation dont font preuve certaines candidates dans leur démarches de création d'entreprises.

Il s'agit de Egbaré AWADI dans la catégorie « WIN Emergence », AKAYA Tchasso K dans la catégorie « WIN Développement », M. Albert K. M. TCHAMDJA dans la catégorie « WIN Entreprise » et Madame TRENOU Bironké dans la catégorie « WIN Femmes ». Pour le jury, à travers les différents projets des lauréats, il existe une réelle volonté de valoriser et de promouvoir les produits locaux.

Le ministre SEMONDJI a particulièrement salué l'initiative de l'ANPGF qui n'est que le prolongement des programmes de réformes entreprises par le

gouvernement togolais pour faire du Togo un pays émergent à l'horizon 2030. « Les récompenses qui seront décernées ce soir dans le cadre du Prix WIN sont aussi bien pour le gouvernement, dont je réaffirme ici l'entier engagement aux côtés des PME et PMI nationales, que pour les opérateurs économiques, l'entame de nouvelles actions conjuguées qui contribueront à hisser notre pays au niveau des nations émergentes », a souhaité le ministre SEMONDJI.

Pour son homologue du Bénin, Marcel De SOUZA, l'initiative de l'ANPGF est à soutenir car elle révèle les talents dont l'Afrique aura besoin dans les prochaines années pour assurer son développement. Il a encouragé les lauréats et tous les nominés à toujours rechercher l'excellence.

Madame Naka De SOUZA, Directeur Général de l'ANPGF a, pour sa part, félicité tous les participants au « Concours WIN » pour la qualité et les mérites de leur plan d'affaires. « Ce soir, il n'y aura pas de vainqueurs, ni de vaincus. Les personnes sélectionnées sont toutes méritantes et nous comptons célébrer leurs compétences », a déclaré la DG de l'ANPGF. L'un des objectifs de ce concours, selon elle c'est de « donner les meilleures chances de succès aux porteurs de projets de création / reprise d'entreprises en offrant aux plus prometteurs, un soutien financier ou un accompagnement approprié ».

Paul KATASSOLI

Conférence-débat à l'Université de Lomé

L'UNREC ET LE CENTRE DE DROIT PUBLIC ENTRETIENNENT LES ETUDIANTS SUR LES DANGERS DE L'UTILISATION DES ARMES CHIMIQUES



Le Centre de Droit Public et le Centre Régional des Nations Unies pour la Paix et le Désarmement en Afrique (UNREC) ont commémoré le centenaire de la première guerre mondiale à travers une conférence-débat. Axée sur le thème « l'utilisation des armes chimiques au cours de la première guerre mondiale » cette conférence financée par l'Institut Français de Lomé s'est déroulée à l'auditorium de l'Université de Lomé (UL). L'objectif était de revivre l'histoire et d'amener les participants à se rendre compte des conséquences néfastes liées à l'utilisation des armes

chimiques. Il était aussi question de souligner les efforts faits après cette guerre pour interdire l'utilisation de ces armes dans les conflits armés.

Les panelistes, après avoir relevé, selon leur spécialité, les conséquences liées à l'utilisation des armes chimiques ont proposé des pistes pour mettre fin à la guerre dans le monde. A les entendre, des sensibilisations doivent être intensifiées pour conduire à une prise de conscience de la valeur humaine. Le tribalisme, l'égoïsme et la fabrication et l'utilisation des armes doivent être interdits. Les armes chimiques ont

été utilisées pour la première fois entre la France et l'Allemagne pendant la première guerre mondiale. A l'heure où le monde entier commémore le centenaire de cette guerre, l'utilisation des armes chimiques est encore d'actualité. C'est par exemple le cas en Syrie. « Les Etats font des déclarations d'intention comme quoi, ils font tout pour détruire ces armes mais dans leurs stocks, ils en possèdent toujours et peuvent les utiliser à tout moment ou au moment opportun », a indiqué M. HOUNAKE Kossivi, Enseignant Chercheur au Centre de Droit Public.

Afin de permettre aux participants de bien se retrouver dans le débat, deux vidéos ont été projetées. L'une concernait l'utilisation des armes chimiques qui ont causé d'importantes pertes en vies humaines. Cette vidéo a également fait mention de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC) qui a obtenu le prix Nobel de la paix en 2013, suite à sa lutte pour l'élimination des armes chimiques. L'autre vidéo est relative aux conséquences néfastes des armes chimiques.

Paul K.

Propos de M. Albert K. M. TCHAMDJA, Lauréat « WIN Entreprise »

« En avril dernier, nous avons remporté le prix de meilleur projet d'entreprise décerné par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo. Aujourd'hui vient s'ajouter un autre prix ; celui de "WIN Entreprise" de l'ANPGF. C'est l'occasion pour moi de remercier l'ANPGF pour cette initiative et je les encourage à la poursuivre. Pour aider une chose à se pérenniser, cela aide de l'encourager, et c'est ce que vient de démontrer l'ANPGF.

Sagissant de notre projet, nous avons proposé un projet qui valorise les productions agricoles locales, surtout les céréales, légumineuses et tubercules. Alors, comme vous le savez, la contribution de ce secteur dans le PIB est très faible, moins de 20%. Si nous ne valorisons pas nos ressources agricoles locales, nous ne pouvons pas créer des emplois. Mais aujourd'hui il ne s'agit pas seulement de valoriser ces ressources agricoles. Il faut que cette valorisation serve les résultats de la nutrition et de la santé et c'est ce que nous sommes en train de faire. En valorisant nos ressources agricoles en assurant leur transformation, nous avons apporté une innovation qu'on appelle l'enrichissement alimentaire. L'enrichissement alimentaire c'est le



fait d'ajouter les vitamines et les sels minéraux aux aliments lors de leur transformation pour lutter efficacement contre la malnutrition infantile et adulte notamment les carences en vitamines et sels minéraux qui sont reconnus et établis comme un véritable problème de santé publique.

Selon notre plan d'affaire, nous aurons besoin d'un (1) million d'euros au démarrage et en croisière il faut le remonter à deux (2) millions d'euros.»

Régularisation de la production et distribution des eaux conditionnées LES SOCIETES EN REGLE REÇOIVENT LEUR AGREMENT



L'accès à l'eau potable reste une priorité pour le gouvernement togolais qui désormais, réglemente la production et la commercialisation de l'eau conditionnée. Le 08 août dernier à Lomé, 25 sociétés ont reçu leur agrément qui les autorise à produire et à commercialiser de l'eau conditionnée. C'est le ministre Bissoun NABAGOU de l'équipement rural qui a présidé cette cérémonie de remise solennelle en présence de son collègue de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Octave Ninkoue BROOHIM.

Cette remise d'agrément fait suite à la fermeture des installations de production non agréées sur toute l'étendue du territoire au cours du mois de janvier 2014. En effet, l'article 74 de la loi portant code de l'eau stipule que, le captage et la distribution d'eau destinée à la consommation humaine à partir de réseaux privés, ainsi que son embouteillage et sa mise en sachet sont soumis respectivement à l'autorisation préalable délivrée par le ministre chargé de l'eau sur avis du ministre chargé de la santé. Mais on constate que de nombreuses entreprises ou personnes physiques produisent et commercialisent de l'eau surtout du « pure water » sans autorisation préalable et dans le non-respect des règles élémentaires d'hygiène. Pour préserver la santé des populations et ramener les producteurs au respect des règles, le gouvernement avait procédé en janvier dernier à la fermeture des structures des productions illégales. Depuis ce temps, les 25 entreprises ont entrepris des démarches pour être dans les normes.

Se référant à l'article 82 du même code qui stipule : « toute personne physique ou morale qui offre au public de l'eau en vue de la boisson, à titre onéreux ou à titre gratuit et sous quelque forme que ce soit, y compris les sachets d'eau et la glace alimentaire, est tenue sous sa responsabilité, que la qualité de l'eau offerte est conforme aux normes de potabilité en vigueur. », le ministre NABAGOU a demandé aux bénéficiaires de viser la qualité permanente de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine. « L'obtention de l'agrément ne signifie pas un fin en soi qui laisserait la place à la négligence, au laisser-aller et à l'inobservance des règles d'hygiène. Elle doit au contraire vous inciter à la quête permanente de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine », a-t-il conseillé.

A entendre le ministre, les installations des bénéficiaires recevront des visites inopinées pour observer les conditions de production d'eaux et la moindre défaillance observée pourra conduire à des amendes ou retrait de l'agrément. Il a profité de cette occasion pour rappeler aux sociétés qui continuent d'exercer dans l'illégalité qu'elles doivent impérativement régulariser leur situation au risque de s'exposer aux sanctions prévues par la loi.

Loudu KAWANA

Point à mi parcours du projet « Circuit Art'Mattend » APRES L'ATELIER DE DEMARRAGE ET LA RESIDENCE D'ECRITURE AU TOGO, CAP SUR LA PHASE INTERNATIONALE



Six mois après le démarrage des activités du projet « Circuit Art'Mattend », les responsables de l'Association « KAdam KAdam » porteur du projet ont fait le point à mi parcours pour évaluer les actions réalisées et annoncer les activités à venir. C'était le 08 août dernier lors d'un point de presse au siège de ladite association.

Au nombre des activités déjà réalisées, on note l'atelier de démarrage qui a réuni les personnes impliquées dans la promotion de la culture et les différents partenaires du projet autour de Madame la Ministre de la culture Germaine Kouméalo ANATE, le 14 mars 2014 à Lomé. L'activité phare de cette première étape reste la Résidence d'écriture à Togoville qui a réuni, du 27 avril au 17 mai, 11 auteurs venus respectivement du Bénin, du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, d'Haïti et du Togo. Pendant une vingtaine de jours, ces auteurs retenus à l'issue d'un processus de présélection, se sont attelés à améliorer leur production

sous la direction des instructeurs Gbagba Odou, Directeur de l'Institut National du Théâtre de Côte d'Ivoire et Alpha Ramsès, Comédien, Metteur en Scène du Togo.

Des 11 textes sortis de cette résidence, le projet entend éditer, dans un premier temps les quatre (4) meilleurs et assurer leur mise en spectacle à travers une tournée en Afrique de l'Ouest et en Haïti de décembre 2014 à janvier 2015. Le projet « Circuit Art'Mattend », programme aussi des résidences de création à Thomassin (Haïti) et Assahoun (Togo) entre août et novembre 2014, les ateliers de renforcement des capacités des managers culturels à Thomassin et à Lomé entre octobre et novembre 2014 et le Symposium sur le thème « Circulation des spectacles en Afrique et dans les Caraïbes à l'ère du numérique » en novembre 2014 à Lomé. Entre autre activités, on peut encore citer la création du site internet, www.circuitartmattend.com et la création de l'Agence Internationale de diffusion des arts dramatiques.

« Le projet Circuit Art'Mattend est une action de création, de diffusion de spectacles de théâtre contemporain et d'institutionnalisation d'une Agence spécialisée dans la diffusion d'œuvres dramatiques », a expliqué M. Coubidina Alanda, Coordonnateur du projet. « L'objectif général de cette démarche est d'œuvrer pour la professionnalisation du secteur des arts et que les acteurs culturels vivent dignement de leur art », a-t-il ajouté.

Quatre structures dérivant de quatre pays différents sont partenaires de cette initiative. Il s'agit de l'association Atelier Toto B de Haïti, de l'Atelier Nomade du Bénin, de l'association FormArt de France et de l'Agence Télé Culture du Togo.

Paul K.

Festival culturel AFROTITUD ZALIVE, AGBODRAFO ET LOME ACCUEILLEN L'EDITION 5



L'une des grandes rencontres culturelles du Togo, AFFROTITUD, annonce les couleurs de son édition 5. Placé sous le thème « Culture et civisme », ce festival se déroule à partir du 23 août prochain. Pour cette 5e édition, les festivités s'étalent sur trois localités notamment du 23 au 31 août 2014 au centre culturel FI Bleu-Arema à Lomé, le 18 septembre à Zalivé dans les Lacs et le 25 septembre à Agbodrafo.

Le Togo est dans un processus de développement et pour ne pas être en marge, la culture en tant que vecteur des valeurs morales doit se conjuguer avec le civisme. Selon le promoteur du festival AFFROTITUD, M. Jean-Claude DICK, pour un pays qui est en marche vers le développement, il faut adopter une attitude civique. « En tant que acteur culturel, nous avons notre rôle à jouer », a-t-il affirmé. Plusieurs activités dont les conférences et rencontres professionnelles, des expositions, des projections vont marquer cette célébration. Il y a également au programme deux sessions de formation notamment une qui s'intéresse à la sonorisation de spectacle et l'autre concernant les Journalistes Reporters d'Images. Le festival va également rendre hommage au mytique groupe Sasamaso, Mbolob Music et le Batteur JB Gbadoé. Plusieurs artistes, Sassou Koudou, les frères STUGAN, YCAZ, YAO BOBBY, Toto Tchilatchi et bien d'autres prendront part à ce festival.

A la veille de sa 5e édition, AFFROTITUD qui simplement signifie « Attitude africaine » enregistre déjà à son compte, 40 jours de célébration depuis 2008.

H. L.

Espace de loisirs pour les vacances OUVERTURE CE WEEK-END DU SITE DE TOGOCELPLAGE A LOME



Tout comme l'année dernière, le leader de la téléphonie mobile au Togo, TOGO CELLULAIRE, offre au public de Lomé et de ses environs et principalement aux jeunes, un espace de détente et de divertissement à la plage de Lomé en face de l'hôtel Ibis.

Jusqu'au 07 Septembre, la plage de Lomé devient un centre aéré aux couleurs de TOGO CELLULAIRE avec une variété de jeux notamment le baby-foot, le toboggan, les balançoires, les jeux vidéos et plein d'autres jeux encore. Des espaces de restauration pour tous et pour les VIP. Toutes les tendances ont été prises en compte afin de permettre à tout le monde de se sentir à l'aise et de passer

de beaux moments au bord de la mer.

Plusieurs spectacles sont prévus pour le bonheur de tous ceux qui feront le déplacement du site de TOGOCELPLAGE avec des artistes de la chanson et de l'humour. Déjà ce dimanche, le hot jam, la compétition de hip hop entre les clubs de Lomé a ouvert le bal de ces spectacles. Les mesures de sécurité ont également été prises pour éviter des désagréments à ceux qui iront avec leurs engins.

Badjem'na DJAONA (Stagiaire)

REMERCIEMENTS & ANNONCES

Le Directeur de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) ex-SOTOCO
La Communauté Catholique Ste Rita d'Agbonou Koéroma
La Famille ADRY au Togo, au Bénin et au Ghana,
M. ADRY N'dokpo Prosper, ses femmes et ses enfants à Adékopé,
M. ADRY Kokou Dodji à Accra au Ghana,
Mme ADRY Adjo Judicaëlle et son enfant à Cotonou au Bénin,
Fév Pasteur ADRY Komlan Hyacinthe, sa femme et ses enfants à Lomé,
M. ADRY Bonchemin Christophe, Journaliste à Lomé et sa femme,
Veuve EKLOU Ahouefa, épouse ADRY à Atakpamé
Les familles TODJHOUN, SOWOU, EKLOU, AGBODAZE, ZIDOL
Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur très cher et regretté:



ADRY Miwonou Nestor

Chauffeur à l'ex-SOTOCO à la retraite, pieusement endormi dans le Seigneur le 6 août 2014 dans sa 67ème année.

Les cérémonies funéraires se dérouleront selon le programme ci-après:

Vendredi 22 août 2014

20h : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt

22h : Veillée traditionnelle au domicile du défunt

Samedi 23 août 2014

6h : Chapelle ardente

7h 30 : Levée du corps

8h : Messe d'enterrement en l'église Ste RITA d'Agbonou-Koéroma,

10h : Inhumation au cimetière de Talo à Atakpamé.

Les salutations d'usage seront reçues au domicile du défunt

Dimanche 24 août 2014

Messe d'action de grâce en la même église à Agbonou-Koéroma

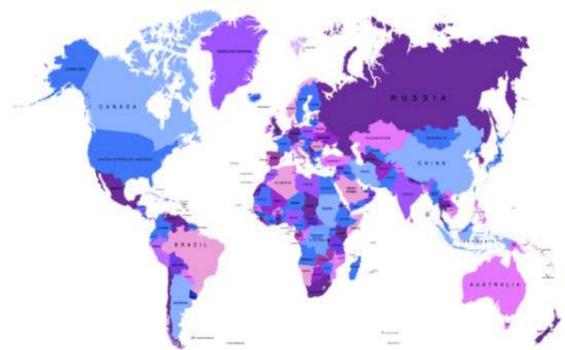
Maison mortuaire : Domicile du défunt à Atakpamé au quartier Agbonou Assiyé en face de la Direction Régionale de l'INAM



L'ORGANISATION INTERNATIONALE
DE LA COOPERATION POUR LA PAIX
DANS LE MONDE - AFRIQUE

ORGANISE LA CAMPAGNE

« ON PEUT FAIRE QUELQUE CHOSE CONTRE LE TERRORISME »



PANORAMIQUE CRÉATIVE +228 90 39 51 62

DÉCOUVREZ POUR LA PRÉVENTION

- Pourquoi une personne qui va bien peut soudain mal aller ou connaître des échecs dans la vie.
- Les douze caractéristiques spécifiques qui vous aident à choisir intelligemment vos amis et vos associés.
- La raison pour laquelle vous pouvez vous sentir parfois tracassé, impuissant et submergé par votre environnement.
- Comment contribuer à réduire la menace apparente de votre entourage.
- La raison de base de toutes les disputes et de tous les conflits entre les gens.
- Pourquoi il peut sembler très difficile ou même impossible de résoudre certains conflits.
- Les nominations de chaque deux parties en conflit ouvert qui pourront être primés par l'Union Parlementaire Africaine pour leur réelle cessation des hostilités.

UTILISEZ POUR TOUTE RÉPONSE

- Des outils qui vous permettent de soulager quelqu'un du fardeau de l'oppression pour qu'il soit à nouveau heureux et vive bien.
- Des outils qui vous aideront à avoir davantage confiance en vous et à mieux maîtriser votre environnement.
- Des outils précis qui vous permettent de découvrir qui entretiennent des conflits et pourquoi cette découverte vous permet de résoudre n'importe quel conflit.
- Le couple lauréat du prix de la compréhension humaine de l'année ayant fait la preuve d'un haut niveau d'Affinité, de Réalité et de Communication.



(+228) 92 53 42 86 / 90 30 40 74



contact@faminon.org / www.faminon.org



Alerte Virus Ebola

EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « **urgence de santé publique de portée mondiale** ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor - BP : 81213-Lomé-Togo
 Tél : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66 - Email : conapptogo@yahoo.fr